



On peut filmer les profs mais pas les flics ? !

Élèves et collègues en souffrance

Dans les écoles primaires, la mise en place du « protocole renforcé » n'est pas applicable (distanciation impossible, manque de personnels pour la désinfection et les taches d'hygiène). Mais surtout, l'absence systématique de remplacement de profs, d'ATSEM ou d'animatrices et animateurs conduit au rebrassage des élèves et à une insupportable surcharge des classes. À Grenoble ou à Echirolles, les personnels qui gèrent le péri-scolaire et l'accueil des élèves se mobilisent, car l'épuisement et la pénurie de moyen ne permettent plus d'accueillir tous les enfants inscrits !

Dans les collèges, rien n'a changé. Les cours sont toujours en classe entière et le protocole est encore une fois difficilement applicable. Les cas contacts ou positifs sont présents et on connaît le facteur mensonger entre les chiffres du ministère de l'éducation nationale et ceux de l'ARS.

Dans les lycées, la mise en place des groupes a été comme d'habitude faite dans la précipitation, souvent sans concertation avec les équipes. De plus, avec l'autonomie des lycées prônée par Blanquer, ce sont les chef-fe-s d'établissement qui décident tout. Dans chaque lycée l'organisation est différente : cours lundi-mardi-mercredi pour un groupe et jeudi-vendredi pour l'autre groupe et inversement, classe entière pour tous, classe entière une semaine sur deux, demi-groupes classe une semaine sur deux... Comment avancer normalement dans les programmes sachant que l'on avance deux fois moins vite même si le travail en effectif réduit est beaucoup plus efficace (correction individualisée, ambiance de classe sereine...). Les demi-groupes ne sont pas un acquis et ils disparaîtront aussi vite qu'ils sont arrivés, il faut donc se battre pour de véritables moyens dans l'éducation.

Se pose donc urgemment la question de l'aménagement des programmes qui étaient déjà sans le confinement 2 difficilement

faisables afin que les élèves soient au point pour les premières épreuves de mars 2021 du bac Blanquer. Nous exigeons donc :

- que les programmes soient allégés ;
- que les épreuves soient repoussées de mars en juin et/ou que les modalités de l'examen soient revues.

Beaucoup de personnels de l'éducation nationale sont dans une situation de détresse morale et physique. La période est déjà assez difficile comme cela ! Il ne faut pas en rajouter ! Les collègues sont positifs et positives à la covid19, en arrêt maladie, en saturation, en détresse, ils-elles viennent la peur au ventre au lycée, angoissé-e-s de chopper ce satané virus et le rapporter à leurs proches fragiles... Certain-e-s chef-fe-s accentuent leur autoritarisme, continuent de mettre la pression sur les équipes.

Travail à distance

Ce n'est pas un secret et même Blanquer ne s'en est jamais caché, il est pour une transition forcée vers une école numérique et le confinement lui a permis d'accélérer sa mise en place. Les enseignant-e-s ont expérimenté « l'école à distance » avec les élèves pendant le 1er confinement et nous savons à quel point cela a été mortifère notamment pour les élèves en situation de précarité (manque de matériel informatique, pas de connexion internet stable, pas d'endroit au calme pour travailler...). Dans la fonction publique, le texte de lois qui encadre le télétravail ne spécifie rien pour le cas de l'enseignement ; il n'y a aucune directive claire sur sa mise en place et on ne peut donc légalement contraindre un personnel enseignant à travailler à distance. Il ne faut absolument pas tomber dans le piège, qui sous prétexte de « (dys)continuité pédagogique », ouvre les portes à des dérives dangereuses de l'enseignement à distance (filmer ses cours et les diffuser sur internet, utilisation de solutions informatiques propriétaires...) profs mais pas les flics ?!

L'Assemblée nationale vient

d'adopter l'article 24 de la loi de sécurité globale qui remet en cause la liberté fondamentale de filmer les forces de l'ordre. Cette loi enferme d'autres points qui portent atteinte une fois de plus à nos libertés individuelles et collectives... Décidément l'autoritarisme de ce gouvernement n'a pas de limite. Sommes-nous encore en démocratie ? On ne peut plus filmer les matricules ni les visages des membres des « forces de l'ordre ». En revanche on autorise à filmer les profs dans les lycées pour que les élèves suivent le cours en direct depuis chez eux-elles quand ils ne sont pas au lycée et que ces images soient donc diffusées sur les réseaux ! Cette dérive est dangereuse et, malheureusement, certains enseignant·e·s jouent le jeu de Blanquer et se filment, s'enregistrent et mettent en ligne leurs cours. Il n'aura échappé à personne qu'une telle démarche accentue l'iniquité entre les élèves : comment peut-on accepter que les cours en ligne se substituent au cours en classe ?! Ce n'est pas cela l'enseignement et ça ne le sera jamais pour nous, l'école que l'on défend est une école émancipatrice, constituée d'échanges respectueux et libres, formatrice de citoyen·ne·s éclairé·e·s...

Répression institutionnalisée de la jeunesse

Les élèves ont des revendications légitimes. Ils-elles s'organisent et les expriment parfois en essayant de bloquer des lycées. Nous avons tous en tête les images du lycée Colbert ou de Mantes la Jolie. Ce n'est pas nouveau depuis les réformes Blanquer, de nombreuses manifestations des lycéen·ne·s ont été réprimées violemment par la police et les chef·fe·s d'établissement (menaces, conseils de disciplines...). La liberté d'expression, pourtant mise au premier plan avec l'assassinat de Samuel Paty est ainsi bafouée. Les enseignant·e·s doivent être à leurs côtés pour les protéger des chef·fe·s qui collaborent directement avec la police à la moindre escarmouche et les autorisent à rentrer dans l'établissement pour faire le sale boulot. Nous exigeons que cette violence institutionnalisée et organisée cesse immédiatement. Blanquer doit écouter les doléances des lycéen·ne·s. Ce

climat délétère plonge une fois de plus les jeunes dans une détresse morale inacceptable.

Reprendre la rue et lutter localement

Les gens, quel que soit le secteur d'activité, en ont marre de ce gouvernement et de ces décisions... Nous devons donc reprendre la rue et participer à toutes les initiatives (interprofessionnelles, syndicales, collectives...). L'heure est à la solidarité et à la lutte contre l'autoritarisme du gouvernement, contre des lois et des décrets liberticides.

Nous devons lutter dans les établissements en organisant des heures d'informations syndicales, en rédigeant des tracts, en discutant en AG, en informant les collègues, en étant solidaires... Le meilleur endroit pour lutter est son lieu de travail et en ce moment ce n'est pas les dysfonctionnements et les dérives dangereuses qui manquent. Les collègues doivent réinventer la lutte mais aussi utiliser les outils existants, notamment la grève, qui n'a toujours pas trouvé d'alternative car c'est le moyen le plus fort pour exiger du changement et lutter. La grève c'est dur mentalement et financièrement mais c'est aussi un formidable outil pour créer du collectif, se réunir en AG, décider collectivement des suites du mouvement.

Blanquer démission !

Blanquer est un ministre autoritaire, on le sait et on l'a toutes et tous vu à l'ouvrage depuis qu'il règne dans son fortin de la rue de Grenelle. Nous exigeons donc sa démission. Même si l'on sait que ce n'est que « couper la tête du serpent ». Entre les réformes des lycées, « l'école de la confiance », son mépris avec ses primes minables et insultantes, la répression des collègues de Melle, la répression lycéenne, son bac Blanquer inégalitaire, le nouveau scandale du vrai faux syndicat « Avenir lycéen »... Les enseignant·e·s ne peuvent plus laisser un tel ministre saccager notre école.

**Rassemblement devant le rectorat
Le mercredi 02 décembre à 14h**